



## Manuel utilisateur du logiciel AutoEdition - version 1.10



Informations sur le rédacteur	
TRYDEA	TRYDEA 31 Rue du maréchal Foch 54110 VARANGEVILLE tél : (33) 3 83 20 10 55 <a href="mailto:contact@trydea.fr">contact@trydea.fr</a> <a href="http://www.trydea.fr">www.trydea.fr</a>
Référence	AUTOEDITION_MANUEL
Date	10/11/2023
Version	I
Auteurs	Barthoulot T.

Historique du document		
Version	Date	Remarques
A	11/10/11	Première rédaction
B	09/10/12	Rédaction des parties relatives à la version 1.4
C	10/07/12	Modifications pour la version 1.4.4
D	17/07/13	Modifications pour la version 1.5 de la campagne 2013/2014
E	24/07/13	Modifications suite aux remarques de FranceAgrimer du 24/07/2013
F	25/09/14	Modifications pour la version 1.6 de la campagne 2014/2015
G	23/10/14	Précisions sur la procédure de déclaration de fonds de page
H	24/08/16	Mise à jour suite aux dernières évolutions
I	10/11/2023	Evolutions de N° unique des étiquettes

Terminologie	
IFV	Institut français de la vigne et du vin
FAM	France AgriMer

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>PRESENTATION.....</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>INSTALLATION.....</b>	<b>5</b>
2.1	INSTALLATION .....	5
2.2	RECUPERATION DES DONNEES D'UNE PRECEDENTE INSTALLATION SUR UN AUTRE ORDINATEUR .....	7
2.3	MISE A JOUR DEPUIS UNE VERSION ANTERIEURE .....	8
<b>3</b>	<b>PROCESSUS D'EDITION D'ETIQUETTES.....</b>	<b>9</b>
<b>4</b>	<b>INTERFACE GENERALE ET PARAMETRAGE .....</b>	<b>11</b>
4.1	ONGLET PEPINIERE.....	11
4.2	ONGLET VIGNE-MERE.....	13
4.3	PARAMETRAGE DE L'APPLICATION .....	15
4.3.1	<i>Onglet « Options »</i> .....	15
4.3.2	<i>Onglet « Coordonnées entreprise »</i> .....	16
4.3.3	<i>Onglet « Libellés »</i> .....	16
4.3.4	<i>Onglet « Fonds de page »</i> .....	17
4.3.5	<i>Onglet « Impressions en cours »</i> .....	19
<b>5</b>	<b>IMPORT DE DONNEES DE MATERIELS VEGETAUX .....</b>	<b>20</b>
<b>6</b>	<b>DECLARATION DE FONDS DE PAGE.....</b>	<b>24</b>
<b>7</b>	<b>IMPRESSION D'ETIQUETTES .....</b>	<b>26</b>
7.1	CONFIGURATION DE L'IMPRIMANTE.....	26
7.2	LANCER UNE IMPRESSION.....	27
7.3	GESTION DES IMPRESSIONS EN COURS.....	28
7.4	ERREURS D'IMPRESSION .....	30
<b>8</b>	<b>EDITER UN RAPPORT D'IMPRESSIONS .....</b>	<b>33</b>
<b>9</b>	<b>QUITTER LE LOGICIEL.....</b>	<b>35</b>
<b>10</b>	<b>AVERTISSEMENTS SUR LA MAUVAISE UTILISATION DES FICHIERS .....</b>	<b>36</b>

## 1 **PRESENTATION**

---

Chaque pépiniériste viticole se doit d'apposer une étiquette de certification passeport phytosanitaire européen pour le matériel de multiplication de la vigne sur chaque conditionnement autorisé vendu. Les étiquettes étaient jusqu'à maintenant commandées directement par FranceAgrimer, qui transmettaient les demandes à des imprimeurs conventionnés. Ce processus était assez long, et assez rigide pour les pépiniéristes, qui devaient prévoir longtemps à l'avance d'éventuels besoins en étiquettes supplémentaires.

AutoEdition est un logiciel développé par *TRYDEA*, permettant aux pépiniéristes de contourner cette rigidité en les autorisant à imprimer eux-mêmes les étiquettes dont ils ont besoin, mais en gardant une traçabilité complète de ces impressions, et en les limitant. FranceAgrimer garde ainsi le contrôle sur la production des pépiniéristes viticoles, en leur permettant une grande souplesse d'étiquetage.

Le matériel nécessaire pour utiliser le logiciel *AutoEdition* est le suivant :

- Un ordinateur équipé de Windows XP ou une version supérieure ;
- Une imprimante d'étiquettes TOSHIBA B-SA4T ou TOSHIBA BA410T ;
- Des étiquettes vierges correspondantes aux couleurs des catégories à imprimer ;
- Une installation correcte du logiciel AutoEdition (cf. *2.Installation*).

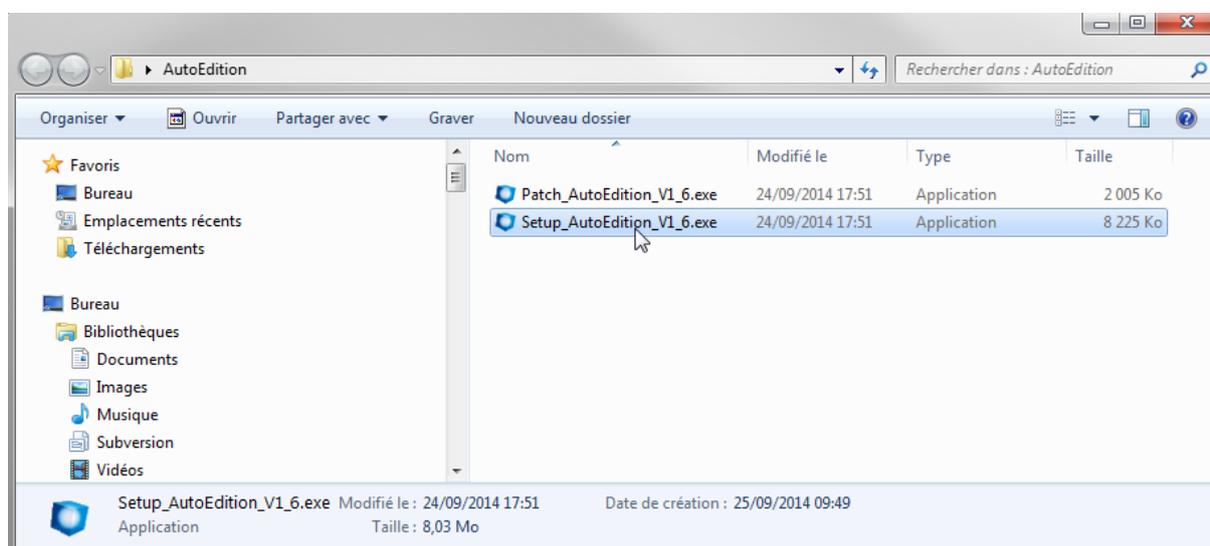
## 2 INSTALLATION

### 2.1 Installation

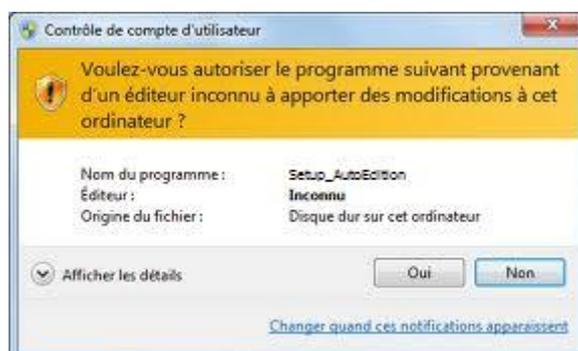
Afin que le logiciel fonctionne correctement, l'installation ne peut être faite **QU'A PARTIR DE L'INSTALLATEUR** fourni. Nous vous prions donc de bien vouloir l'utiliser et suivre les indications suivantes.

**Remarque** : Si l'ordinateur sur lequel vous souhaitez installer AutoEdition contient une version antérieure, merci de se référer à la partie 2.3. *Mise à jour depuis une version antérieure*.

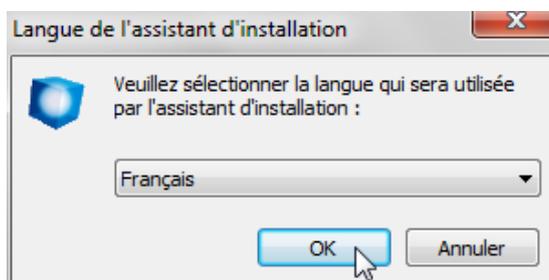
Pour lancer l'installation, double-cliquez sur le fichier d'installation « *Setup\_AutoEdition\_Vxxx.exe* » (où xxx correspond au numéro de version).



Sous certaines versions de Windows, un message vous demandant si vous voulez autoriser le programme à apporter des modifications à votre ordinateur peut se présenter. Dans ce cas, acceptez en appuyant sur le bouton « *Oui* ».



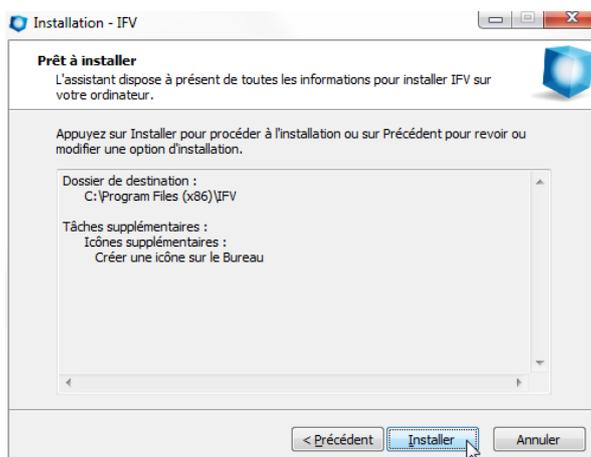
Lorsque la boîte de dialogue de choix de langue apparaît, le processus d'installation a correctement débuté.



Suivez ensuite les indications de l'assistant. Plusieurs pages vous proposeront de modifier des caractéristiques d'installation. Nous vous conseillons, si vous n'êtes pas expert, de ne rien modifier et d'appuyer pour chaque page sur le bouton « *Suivant* ».

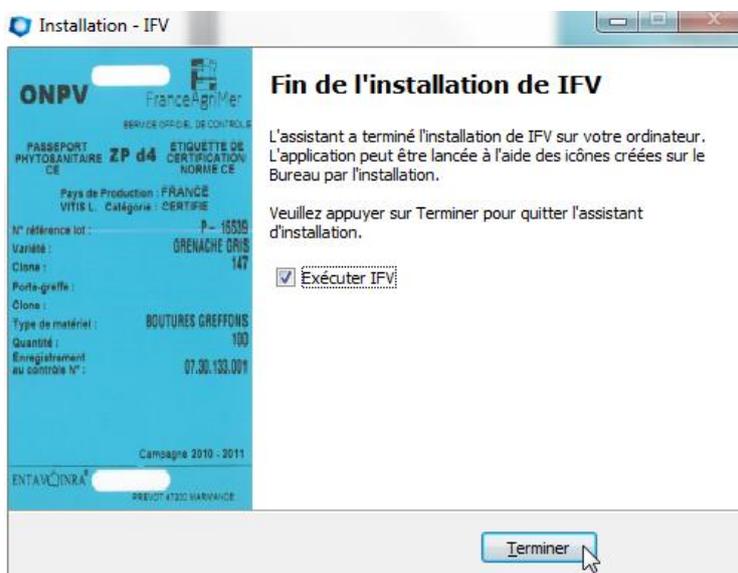


Vous arriverez à la page qui lancera l'installation des fichiers :



Appuyez sur « *Installer* » pour finaliser.

Une dernière page vous confirmera que l'installation s'est déroulée correctement, et vous permettra de lancer le logiciel.



## 2.2 Récupération des données d'une précédente installation sur un autre ordinateur

Après avoir installé *AutoEdition*, Vous pouvez réintégrer les données d'une version précédente si cette dernière a été installée sur un autre ordinateur. Pour cela, il vous faut rapatrier la base de données de votre ancienne version vers la nouvelle :

- Il vous faudra utiliser un matériel de stockage pour effectuer le transfert de fichier (type clé USB) ;
- Copier les bases de données sur votre matériel de stockage :

### **Si votre ancienne installation était sous Windows XP :**

Les fichiers à copier sont les fichiers *.IFV* se trouvant à l'emplacement suivant :

*INSTALLATION\Donnees\*

où *INSTALLATION* correspond à votre répertoire d'installation. Par défaut, les fichiers à copier se trouvent donc au chemin suivant :

*C:\Program Files\AutoEdition\Donnees\*

### **Si votre ancienne installation était sous Windows Vista ou Windows 7 :**

Les fichiers à copier se trouvent à l'emplacement suivant :

*C:\Users\UTILISATEUR\AppData\Local\VirtualStore\Program Files (x86)\AutoEdition\Donnees\*

où *UTILISATEUR* est votre compte utilisateur Windows.

- Copier les fichiers *.IFV* depuis votre matériel de stockage à l'endroit adéquat pour la nouvelle installation, soit :

### **Si votre nouvelle installation est sous Windows XP :**

Copier le fichier à l'adresse suivante :

*INSTALLATION\Donnees\*

où *INSTALLATION* correspond à votre répertoire d'installation. Par défaut, copier le fichier à l'emplacement suivant :  
*C:\Program Files\AutoEdition\Donnees\*

**Si votre nouvelle installation est sous Windows Vista ou Windows 7 :**

Copier le fichier à l'adresse suivante :

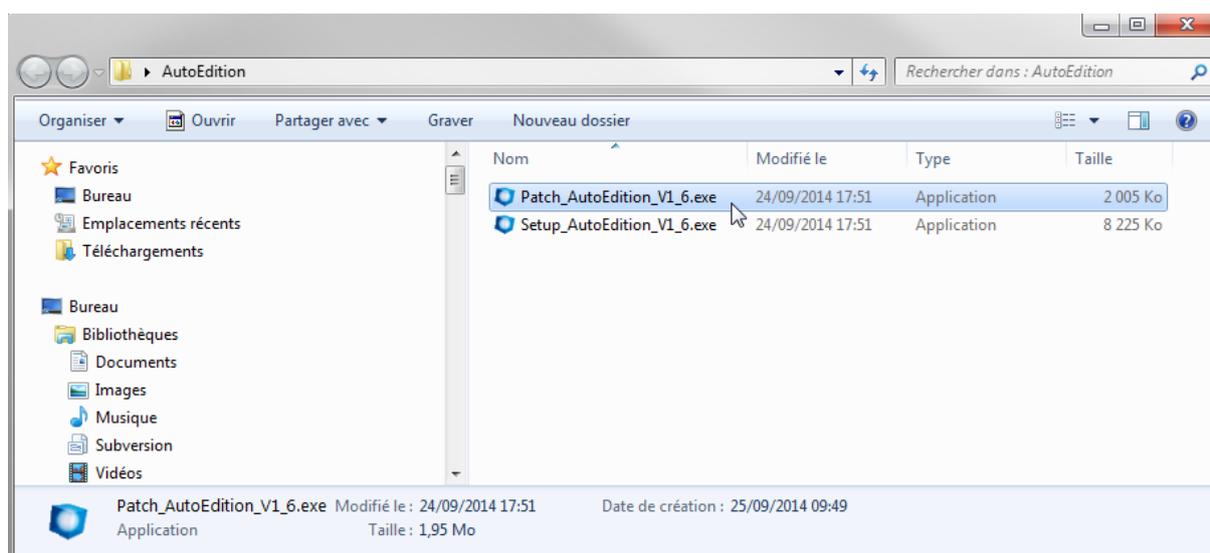
*C:\Users\UTILISATEUR\AppData\Local\VirtualStore\Program Files (x86)\AutoEdition\Donnees\*

où *UTILISATEUR* est votre compte utilisateur Windows.

Remarque : Si le dossier *Donnees* n'existe pas, créez-le.

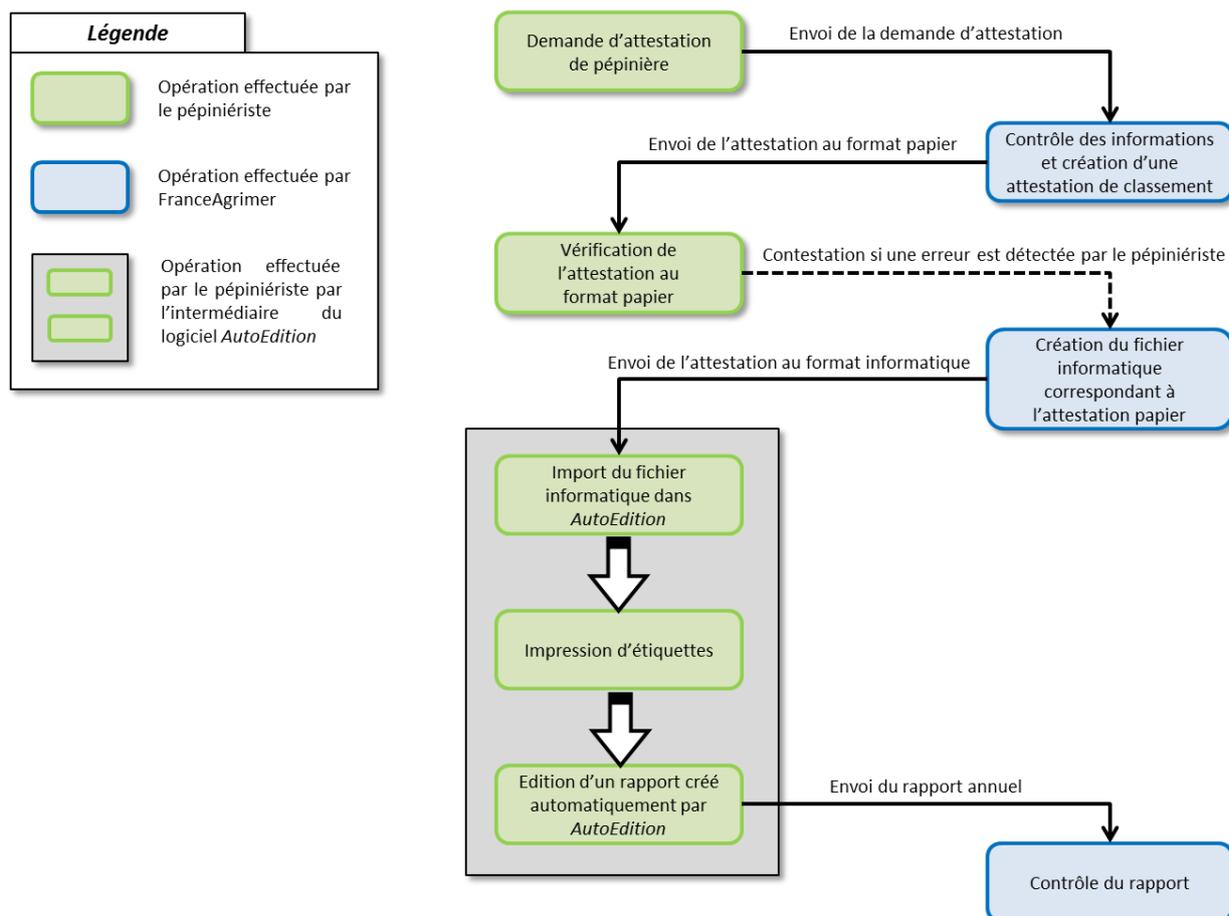
### 2.3 Mise à jour depuis une version antérieure

Si vous souhaitez mettre à jour votre version depuis une version antérieure déjà installée, il vous suffit d'utiliser le patch de mise à jour « *Patch\_AutoEdition\_Vxxx.exe* » (où xxx correspond au numéro de version) et de suivre les indications.



### 3 PROCESSUS D'EDITION D'ETIQUETTES

Le nouveau processus d'édition des étiquettes, depuis la demande d'attestation de pépinière jusqu'à la création du rapport d'impression est schématisé sur la figure suivante.



Le pépiniériste commence par remplir une déclaration de pépinière viticole (formulaires FranceAgriMer). Une fois le formulaire complété, il le transmet au Service territorial de FranceAgriMer compétent, qui le contrôle et édite une attestation correspondante. Celle-ci est dans un premier temps envoyée au format papier au pépiniériste, qui dispose alors d'un délai afin de contester le contenu de l'attestation. A la fin de ce délai, si aucune contestation n'a été constatée, FranceAgrimer édite un fichier informatique correspondant à l'attestation et l'envoie au pépiniériste. Celui peut alors l'importer dans le logiciel *AutoEdition* via la fonctionnalité d'import (cf. 5) Il peut alors imprimer les étiquettes de la manière dont il le souhaite, avec les limitations suivantes, qui sont automatiquement calculées par le logiciel :

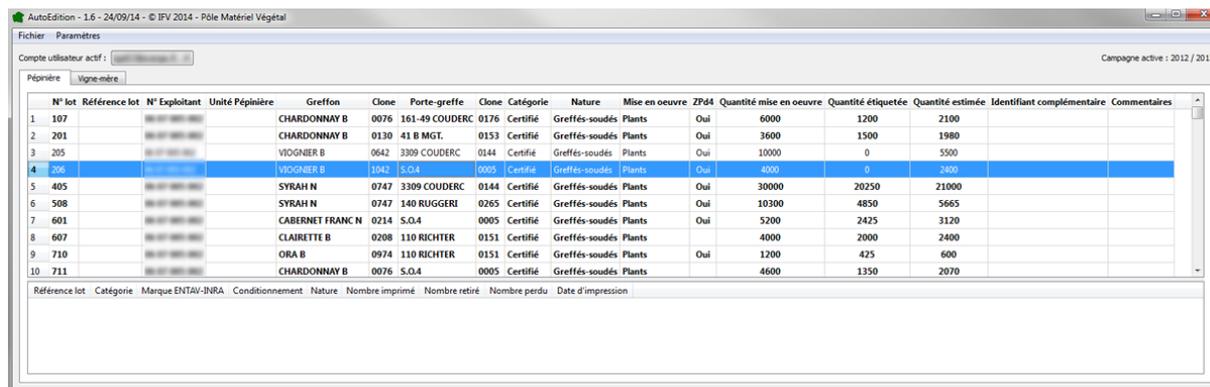
Type matériel végétal	Rendement maximum estimé par unité de surface	Equivalence / Limite d'impression	
Matériel de Pépinière	Pourcentage estimé en fonction du matériel	Nombre de matériel maximum = Quantité mise en œuvre x (Pourcentage estimé + 15%)	
Vigne-mère greffon	1 500 000 greffons à 1 œil/ ha	5 yeux (minimum selon la réglementation) par bouture-greffon	300 000 boutures greffons / ha
Vigne-mère porte-greffe	230 000 boutures greffables à 1,07m /ha	1 bouture greffable à 1,07m = 4 PG	920 000 PG / ha

A la fin de la campagne annuelle, la fonctionnalité d'édition de rapport d'*AutoEdition* permet de créer automatiquement un fichier au format PDF et des fichiers CSV, qui doivent être transmis à FranceAgrimer pour contrôle.

## 4 INTERFACE GENERALE ET PARAMETRAGE

### 4.1 Onglet Pépinière

A l'ouverture du logiciel, celui-ci présente la liste des matériels de pépinière.



N° lot	Référence lot	N° Exploitant	Unité Pépinière	Greffon	Clone	Porte-greffe	Clone	Catégorie	Nature	Mise en oeuvre	ZPd4	Quantité mise en oeuvre	Quantité étiquetée	Quantité estimée	Identifiant complémentaire	Commentaires
1	107			CHARDONNAY B	0076	161-49 COUDERC	0176	Certifié	Greffés-soudés	Plants	Oui	6000	1200	2100		
2	201			CHARDONNAY B	0130	41 B MGL	0153	Certifié	Greffés-soudés	Plants	Oui	3600	1500	1980		
3	205			VIGNIER B	0642	3309 COUDERC	0144	Certifié	Greffés-soudés	Plants	Oui	10000	0	5500		
4	296			VIGNIER B	1942	S.O.4	0005	Certifié	Greffés-soudés	Plants	Oui	4000	0	2600		
5	405			SYRAH N	0747	3309 COUDERC	0144	Certifié	Greffés-soudés	Plants	Oui	30000	20250	21000		
6	508			SYRAH N	0747	140 RUGGERI	0265	Certifié	Greffés-soudés	Plants	Oui	10300	4850	5665		
7	601			CABERNET FRANC N	0214	S.O.4	0005	Certifié	Greffés-soudés	Plants	Oui	5200	2425	3120		
8	607			CLAIRETTE B	0208	110 RICHTER	0151	Certifié	Greffés-soudés	Plants	Oui	4000	2000	2400		
9	710			ORA B	0974	110 RICHTER	0151	Certifié	Greffés-soudés	Plants	Oui	1200	425	600		
10	711			CHARDONNAY B	0076	S.O.4	0005	Certifié	Greffés-soudés	Plants	Oui	4600	1350	2070		

Les différentes colonnes correspondent à :

- **N° lot :** Référence FranceAgrimer du matériel
- **Référence lot :** Référence interne à l'entreprise
- **N° exploitant :** Le numéro d'identification de l'exploitant du matériel
- **Unité Pépinière :** Unité pépinière correspondante
- **Greffon :** Libellé de la variété du greffon
- **Clone (1<sup>ère</sup> colonne) :** N° CTPS du greffon
- **Porte-Greffe :** Libellé de la variété du porte-greffe
- **Clone (2<sup>ème</sup> colonne) :** N° CTPS du porte-greffe
- **Catégorie :** Catégorie du matériel végétal
- **Nature :** Nature du matériel
- **Mise en œuvre :** Type de mise en œuvre
- **ZPd4 :** Etat ZPd4 du matériel
- **Quantité mise en œuvre :** Quantité de matériel contrôlé par FranceAgrimer
- **Quantité étiquetée :** Quantité de matériel pour laquelle les étiquettes ont été imprimées, et qui ne sont pas ni retirées ni perdues
- **Quantité estimée :** Quantité de reprise estimée par FranceAgrimer
- **Identifiant complémentaire :** Une colonne laissée libre, éditable par l'utilisateur
- **Commentaires :** Une autre colonne laissée libre pour l'utilisateur

Lors de l'appui sur une ligne, la partition inférieure de la fenêtre affiche les impressions effectuées d'étiquettes correspondant à ce matériel. Les colonnes correspondent à :

- **Référence lot :** Référence figurant sur l'étiquette
- **Catégorie :** Catégorie d'étiquette sur laquelle l'impression a eu lieu
- **Fond de page :** Fond de page sur lequel les étiquettes sont imprimées

- **Marque ENTAV-INRA :** Est-ce que la marque ENTAV-INRA a été imprimée
- **Conditionnement :** Conditionnement figurant sur les étiquettes
- **Nature :** Nature du matériel
- **Décompte de l'imprimante :** Décompte qui a été fait par l'imprimante et l'ordinateur
- **Nombre imprimées :** Nombre d'étiquettes imprimées
- **Nombre non sorties :** Nombre d'étiquettes qui ont été décomptées par l'imprimante, mais qui n'ont en fait pas été imprimées (souvent suite à une erreur d'impression)
- **Sorties non imprimées :** Nombre d'étiquettes qui sont sorties de l'imprimante sans avoir été imprimées, et qui sont donc restées vierges. Elles n'ont pas été décomptées. Cela peut se produire lors d'un changement de fond de pages, la 1<sup>ère</sup> étiquette, si elle n'est pas bien positionnée, sera ignorée par l'imprimante.
- **Nombre retirées :** Nombre d'étiquettes ayant été déclarées retirées
- **Nombre perdues :** Nombre d'étiquettes ayant été déclarées perdues
- **Date d'impression :** Date de l'impression

## 4.2 Onglet Vigne-mère

Le deuxième onglet recense les vignes-mères pour lesquelles les étiquettes peuvent être imprimées.

N° Parcelle clonale	N° de Référence lot	N° Exploitant	Nom Exploitant	Commune	Variété	Clone	Type	Catégorie	ZPd4	Surface (ca)	Souches	Identifiant complémentaire	Commentaires
1 04 92 00091	04 17 023 046	SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE "FRADIN"	SAINT BRICE	UGNI BLANC B	0480	Greffon	Certifié			1500	932		
2 04 92 00096	04 17 023 046	SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE "FRADIN"	SAINT BRICE	UGNI BLANC B	0481	Greffon	Certifié			2000	1168		

N° de Référence lot	Catégorie	Fond de page	Marque ENTAV-INRA	Conditionnement	Nature	Décompte de l'imprimante	Utilisables	Nb non sorties	Imprimées non comptabilisées	Vierges non comptabilisées	Retirées	Perdus	Date d'impression	N° mini	N° maxi
1 04 92 00091	Certifié	123.78.36	Oui	10	Boutures greffons	1	1	0	0	0	0	0	2023-11-10	0000005025-0107	0000005025-0107

Les différentes colonnes correspondent à :

- **N° parcelle clonale :** Numéro unique de la parcelle clonale
- **Référence lot :** Référence interne à l'entreprise : *ce champ peut être édité avec un double-clic sur la cellule. La référence personnalisée entrée ne doit cependant contenir que des chiffres, des lettres ou les caractères '-' et '/', et est limitée à 16 caractères.*
- **N° exploitant :** Numéro FranceAgrimer d'exploitant
- **Nom Exploitant :** Nom de l'exploitant
- **Commune :** Commune de la parcelle
- **Variété :** Variété de la vigne-mère
- **Clone :** N° de clone de la vigne-mère
- **Type :** Greffon ou Porte-Greffe
- **Catégorie :** Catégorie du matériel végétal
- **ZPd4 :** Etat ZPd4 du matériel
- **Surface :** Surface de plantation
- **Souches :** Nombre de souches
- **Identifiant complémentaire :** Une colonne laissée libre, éditable par l'utilisateur
- **Commentaires :** Une autre colonne laissée libre pour l'utilisateur

Lors de l'appui sur une ligne, la partition inférieure de la fenêtre affiche les impressions effectuées d'étiquettes correspondant à cette vigne-mère. Les colonnes correspondent à :

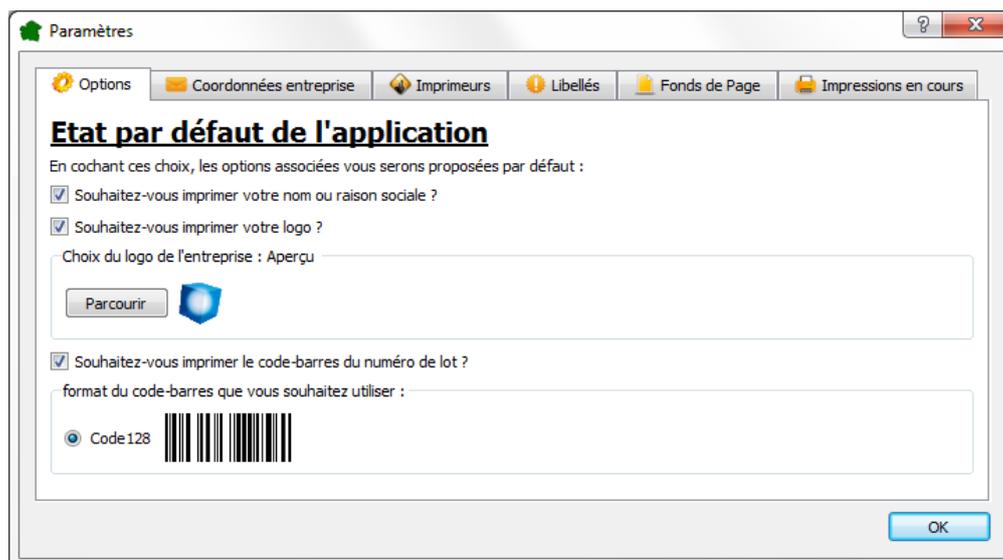
- **Référence lot :** Référence figurant sur l'étiquette
- **Catégorie :** Catégorie d'étiquette sur laquelle l'impression a eu lieu
- **Fond de page :** Identifiant du lot de fonds de page utilisé
- **Marque ENTAV-INRA :** Est-ce que la marque ENTAV-INRA a été imprimée
- **Conditionnement :** Conditionnement figurant sur les étiquettes
- **Nature :** Nature du matériel

- **Centimètres** (si porte-greffe) : Longueur des tiges
- **Décompte de l'imprimante** : Décompte qui a été fait par l'imprimante et l'ordinateur
- **Utilisables** : Nombre d'étiquettes ayant été imprimées sans erreur, et n'ayant pas été retirées ou perdues.
- **Nombre non sorties** : Nombre d'étiquettes qui ont été décomptées par l'imprimante, mais qui n'ont en fait pas été imprimées (souvent suite à une erreur d'impression)
- **Imprimées non comptabilisées** : Nombre d'étiquettes étant sorties de l'imprimante, et n'ayant pas été comptabilisées par le logiciel (en cas de problème d'imprimante)
- **Vierges non comptabilisées** : Nombre d'étiquettes qui sont sorties de l'imprimante sans avoir été imprimées, et qui sont donc restées vierges. Elles n'ont pas été décomptées. Cela peut se produire lors d'un changement de fond de pages, la 1<sup>ère</sup> étiquette, si elle n'est pas bien positionnée, sera ignorée par l'imprimante.
- **Nombre retirées** : Nombre d'étiquettes ayant été déclarées retirées
- **Nombre perdues** : Nombre d'étiquettes ayant été déclarées perdues
- **Date d'impression** : Date de l'impression
- **N° mini** : Numéro unique de la 1<sup>ère</sup> étiquette comptabilisée
- **N° maxi** : Numéro unique de la dernière étiquette comptabilisée

### 4.3 Paramétrage de l'application

La boîte de paramétrage (accessible depuis le menu *Paramètres*) contient différents onglets permettant de régler des options par défaut, ou de visualiser certaines données ou informations du logiciel.

#### 4.3.1 Onglet « Options »



Cet onglet permet de définir les options qui seront proposées par défaut lors de l'impression des étiquettes.

#### ***Souhaitez-vous imprimer votre nom ou raison sociale ?***

Lorsque cette option est cochée, l'impression du nom ou de la raison sociale du pépiniériste est proposée par défaut.

#### ***Souhaitez-vous imprimer votre logo ?***

Lorsque cette option est cochée, l'impression du logo du pépiniériste est proposée par défaut.

#### ***Choix du logo***

En appuyant sur le bouton « *Parcourir* », il est possible de sélectionner le logo à imprimer sur les étiquettes. L'image du logo doit être au format BMP ou au format PNG.

***Remarque*** : Le logo est imprimé en noir et blanc sur l'étiquette

#### ***Souhaitez-vous imprimer le code-barres du numéro de lot ?***

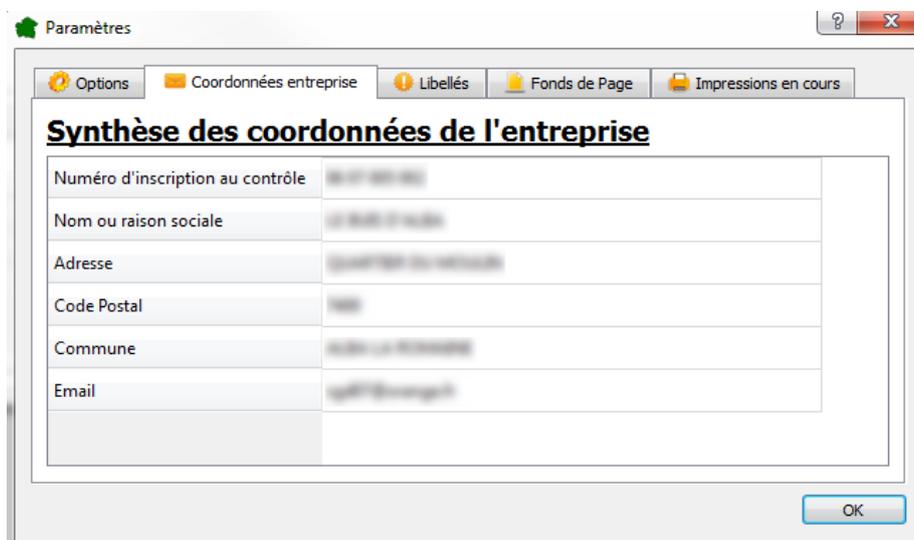
Lorsque cette option est cochée, l'impression du code-barres correspondant à la référence interne à l'entreprise du lot est proposée par défaut.

#### ***Format du code-barres que vous souhaitez utiliser***

Format du code-barres à imprimer.

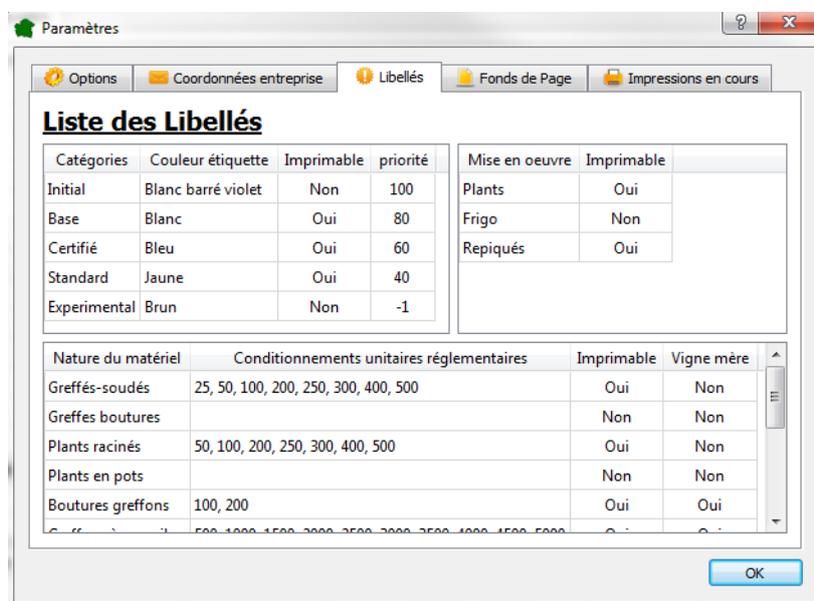
***Remarque*** : Pour l'instant, un seul format est disponible : le code 128

### 4.3.2 Onglet « Coordonnées entreprise »



Cet onglet présente les coordonnées de l'entreprise qui ont été identifiées lors de l'import de données d'attestation. Ces coordonnées ne sont pas modifiables, et ne sont affichées qu'à titre indicatif.

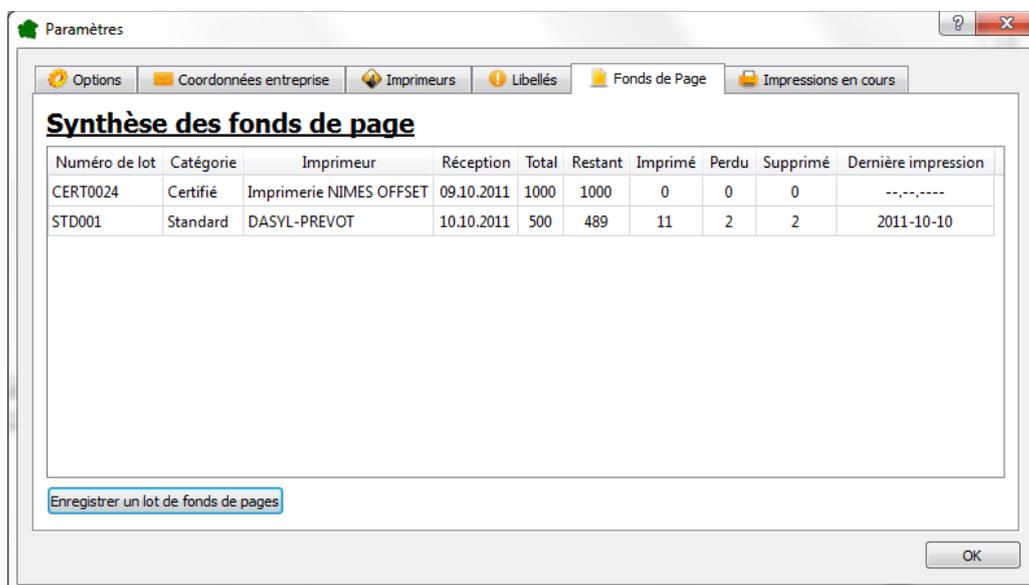
### 4.3.3 Onglet « Libellés »



Cet onglet recense la liste des différentes catégories, mises en œuvre, et natures de matériels végétaux. Pour chaque nature de matériel, les conditionnements possibles pour la nature en question sont indiqués.

Ces données ne sont pas modifiables, et sont affichées à titre informatif.

#### 4.3.4 Onglet « Fonds de page »



Cet onglet permet de contrôler et de gérer les fonds de pages. Le tableau détaille les données relatives aux fonds de pages déjà déclarées dans le logiciel. Les colonnes correspondent à :

- **Numéro de lot :** Numéro d'identifiant du lot de fonds de pages
- **Catégorie :** Catégorie correspondante au lot
- **Imprimeur :** Provenance du lot
- **Réception :** Date à laquelle le lot a été reçu
- **Total :** Nombre total de fonds de pages (c'est-à-dire d'étiquettes vierges) du lot
- **Restant :** Nombre d'étiquettes vierges qui n'ont pas encore été imprimées
- **Imprimées :** Nombre d'étiquettes déjà imprimées sur ce lot
- **Perdues :** Nombre d'étiquettes déclarées perdues pour ce lot
- **Supprimées :** Nombre d'étiquettes déclarées retirées pour ce lot
- **Sorties non imprimées :** Nombre d'étiquettes qui sont sorties de l'imprimante sans être imprimées, et qui sont donc restées vierges
- **Dernière impression :** Date de la dernière impression sur ce lot

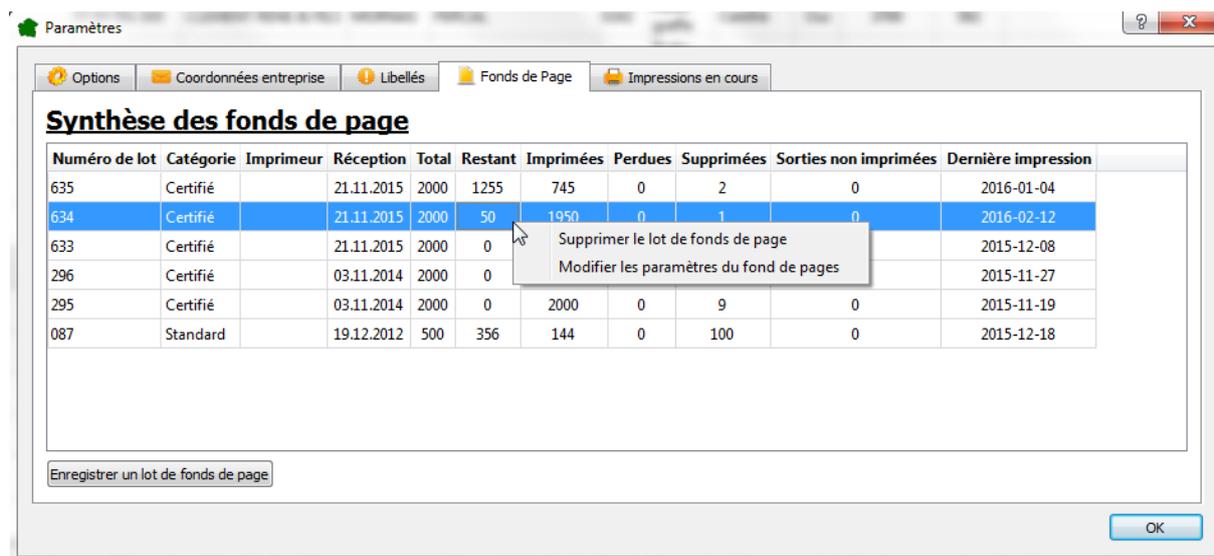
##### 4.3.4.1 Ajouter un lot de fonds de page

Pour ajouter un lot de fonds de pages, il faut au choix appuyer sur le bouton « *Enregistrer un lot de fonds de page* » ou bien passer par le menu de la fenêtre principale « Fichier -> *Enregistrer un lot de fonds de page* ». Dans les deux cas, la boîte de dialogue d'ajout de fonds de pages s'ouvrira et permettra d'enregistrer un nouveau lot. Le détail de cette opération est décrit dans *6. Déclaration de fonds de page*.

#### 4.3.4.2 Supprimer un lot de fonds de page

Il peut arriver de se tromper lors de la déclaration d'un fonds de pages. Il est alors possible de le supprimer en cliquant avec le bouton droit de la souris, et en choisissant « *Supprimer un lot de fonds de page* ».

*Remarque* : Il n'est possible de supprimer des fonds de pages que si ceux-ci n'ont pas encore été imprimés !



Paramètres

Options Coordonnées entreprise Libellés **Fonds de Page** Impressions en cours

### Synthèse des fonds de page

Numéro de lot	Catégorie	Imprimeur	Réception	Total	Restant	Imprimées	Perdus	Supprimées	Sorties non imprimées	Dernière impression
635	Certifié		21.11.2015	2000	1255	745	0	2	0	2016-01-04
634	Certifié		21.11.2015	2000	50	1950	0	1	0	2016-02-12
633	Certifié		21.11.2015	2000	0					2015-12-08
296	Certifié		03.11.2014	2000	0					2015-11-27
295	Certifié		03.11.2014	2000	0	2000	0	9	0	2015-11-19
087	Standard		19.12.2012	500	356	144	0	100	0	2015-12-18

Enregistrer un lot de fonds de page

OK

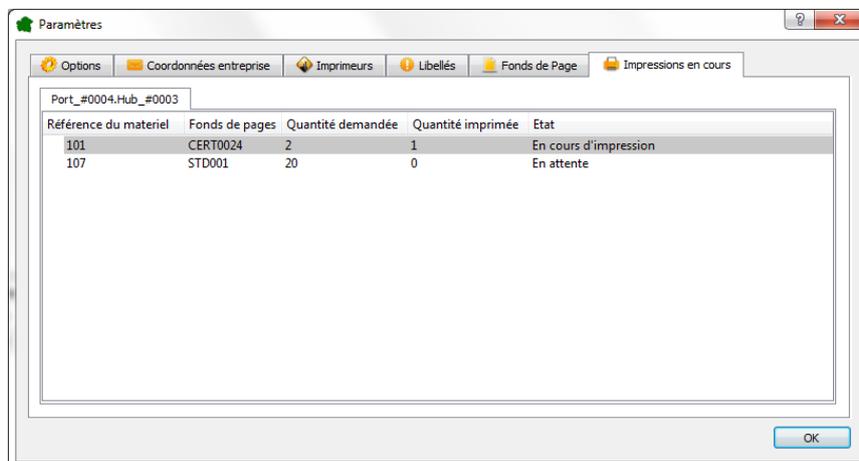
#### 4.3.4.3 Modifier les paramètres d'un lot de fonds de pages

Il est possible d'accéder à une fenêtre de modification des paramètres d'un lot de fonds de pages en effectuant un clic droit sur la ligne correspondante, puis en sélectionnant « *Modifier les paramètres du fond de pages* ».

LA fenêtre d'édition est la même que la fenêtre de création (cf. *6. Déclaration de fonds de page*). Il n'est cependant pas possible de définir un nombre d'étiquettes inférieur au nombre d'étiquettes déjà sorties de l'imprimante (imprimées + sorties non imprimées).

#### 4.3.5 Onglet « Impressions en cours »

Cet onglet montre l'état des impressions en cours ou terminées.



Plus de détails sur les fonctionnalités de cet onglet sont apportés dans le chapitre 7.3. *Gestion des impressions en cours*.

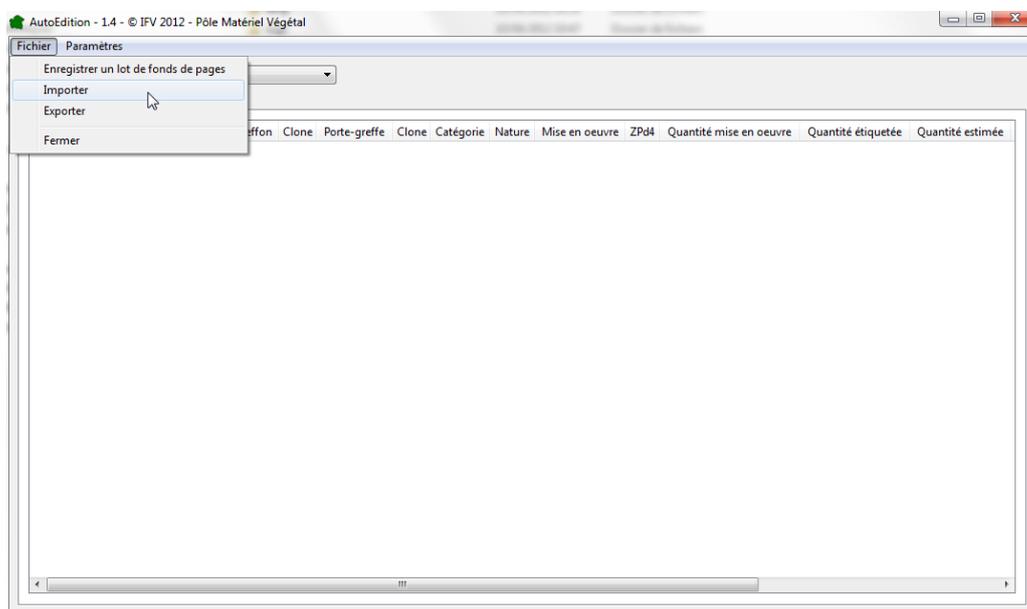
## 5 IMPORT DE DONNEES DE MATERIELS VEGETAUX

Au premier lancement du logiciel, il n'y a aucun matériel végétal, ni pour les pépinières, ni pour les vignes-mères. Il faut avant toute chose remplir le tableau avec des matériels pour pouvoir imprimer leurs étiquettes.

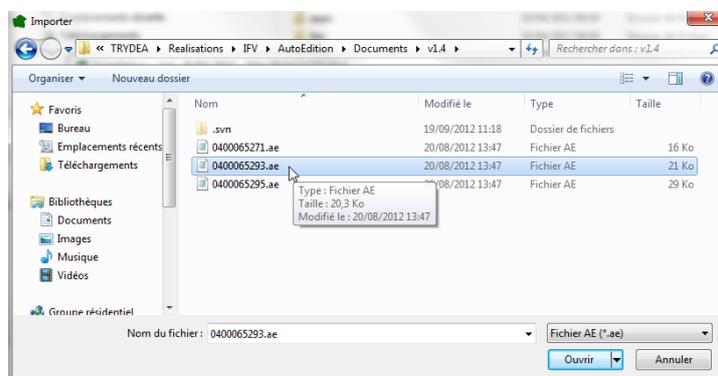
Suite à sa déclaration, le pépiniériste reçoit un fichier au format « \*\*\*\*\*.ae » par FranceAgrimer.

**Remarque** : Ne renommez pas le fichier, son nom est nécessaire pour décrypter son contenu.

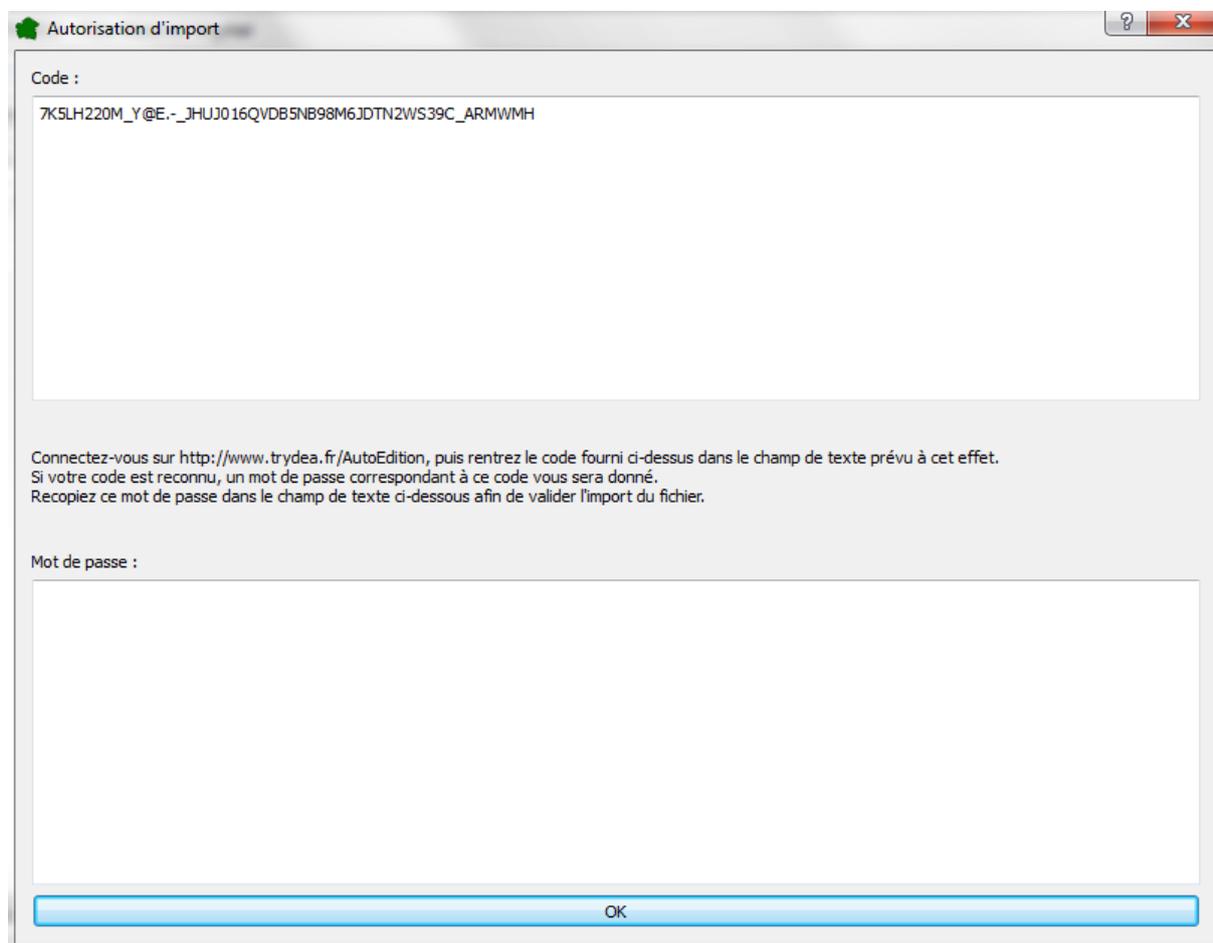
Afin d'importer ce fichier de données dans le logiciel, et ainsi remplir le tableau des matériels végétaux, il faut passer par la fonctionnalité d'import :



Il faut ensuite indiquer l'emplacement du fichier à importer :



Une fois le fichier choisi, le logiciel *AutoEdition* crée un code servant à identifier le fichier et l'ordinateur utilisé. Ce code est présenté à l'utilisateur dans une fenêtre qui s'ouvre automatiquement :



Comme il est précisé dans cette fenêtre, il faut copier ce code, et le fournir à une application web, qui vérifiera si le code est valide, et qui lui fournira le cas échéant un mot de passe en retour.

Pour cela, connectez-vous à internet (sur l'ordinateur utilisé si celui-ci est connecté au réseau internet, ou bien depuis n'importe quel autre moyen : autre ordinateur, smartPhone, etc...), à l'adresse suivante :

<http://autoedition.trydea.fr>

Vous arriverez alors sur une page qui vous permettra de récupérer le mot de passe permettant d'importer votre fichier. Il faut recopier le code fourni à l'endroit indiqué. Vous aurez alors une page se présentant de la manière suivante :



## AutoEdition

Cette page vous permet de valider l'import d'un fichier de données qui vous a été envoyé par FrangeAgriMer.

Lors de l'import de votre fichier, un code vous a été donné. Veuillez remplir la zone de texte ci-dessous avec votre code. Une vérification permettra de valider votre autorisation pour ce fichier. Si votre code est validé, vous obtiendrez un mot de passe qu'il faudra rentrer dans le logiciel afin de poursuivre l'import des données.

Entrez votre code d'activation :

Application web développée par [TRYDEA](#)

Si la validation de votre code est effectuée, l'application vous fournira le mot de passe nécessaire à la finalisation de l'import du fichier .ae :



## AutoEdition

Voici le mot de passe correspondant à votre code de validation :

**K572@MQAMU\_-:\_IBUUD0V8QYCPV7B67DFXF5PGUJJDG-Y8GFA.K.XD2W9P3SFM9K9NIS-W0K@Q**

Vous n'avez plus qu'à recopier le mot de passe fourni dans le cadre prévu à cet effet du logiciel *AutoEdition*.

**Autorisation d'import**

Code :

7K5LH220M\_Y@E.-\_JHUJ016QVDB5NB98M6JDTN2WS39C\_ARMWMH

Connectez-vous sur <http://www.trydea.fr/AutoEdition>, puis rentrez le code fourni ci-dessus dans le champ de texte prévu à cet effet. Si votre code est reconnu, un mot de passe correspondant à ce code vous sera donné. Recopiez ce mot de passe dans le champ de texte ci-dessous afin de valider l'import du fichier.

Mot de passe :

KS72@MQAMU\_-;\_IBUUD0V8QYCPV7B67DFXF5PGUJJDG-Y8GFA.K.XD2W9P3SFM9K9NIS-W0K@Q

OK

Si le code entré est le bon, les données sont importées, et vous disposez alors, dans le tableau, des données qui vont ont été envoyées par FranceAgrimer.

AutoEdition - 1.4 - © IFV 2012 - Pôle Matériel Végétal

Fichier Paramètres

Compte utilisateur actif : [dropdown]

Campagne active : 2008 / 2009

Préparer [Vignette]

N° lot	Référence lot	N° exploitant	Greffon	Clone	Porte-greffe	Clone	Catégorie	Nature	Mise en oeuvre	ZPSA	Quantité mise en oeuvre	Quantité étiquetée	Quantité estimée	Idc
1	101	04 17 172 045	UGNE BLANC B 0479	R.S.B.1	0100	Certifié	Plants greffés-soudés	Plants			5148	0	3089	
2	102	04 17 172 045	UGNE BLANC B 0479	GRAVESAC	0264	Certifié	Plants greffés-soudés	Plants			9464	0	8044	
3	103	04 17 172 045	UGNE BLANC B 0479	RUPESTRIS DU LOT	0110	Certifié	Plants greffés-soudés	Plants			1100	0	935	
4	104	04 17 172 045	UGNE BLANC B 0479	3309 COUDERIC	0144	Certifié	Plants greffés-soudés	Plants			4472	0	3801	
5	105	04 17 172 045	UGNE BLANC B 0479	FERCAL	0242	Certifié	Plants greffés-soudés	Plants			5560	0	4726	
6	106	04 17 172 045	UGNE BLANC B 0479	140 RUGGERI	0265	Certifié	Plants greffés-soudés	Plants			4536	0	3856	
7	107	04 17 172 045	UGNE BLANC B 0482	161-49 COUDERIC	0197	Certifié	Plants greffés-soudés	Plants	Oui		999	0	0	

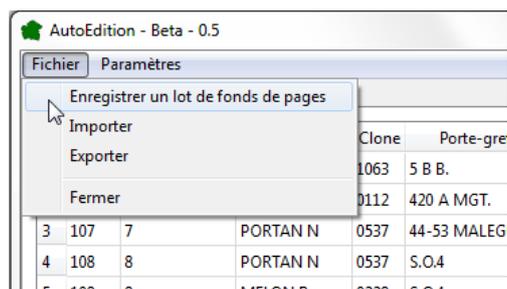
### **Cas de l'utilisation du logiciel en multi-compte :**

Si plusieurs professionnels utilisent la même installation du logiciel, plusieurs comptes utilisateurs sont créés en fonction des fichiers importés. **Chaque utilisateur doit avoir une adresse électronique (e-mail) différente, c'est ce qui fait la distinction entre les comptes.** Il est à ce propos recommandé de ne pas avoir des adresses mail trop proches, afin d'éviter les confusions et les erreurs de choix de compte.

Le choix de l'utilisateur actif se fait alors depuis le menu déroulant « *Compte utilisateur actif* », en haut de la fenêtre du logiciel, juste sous le menu.

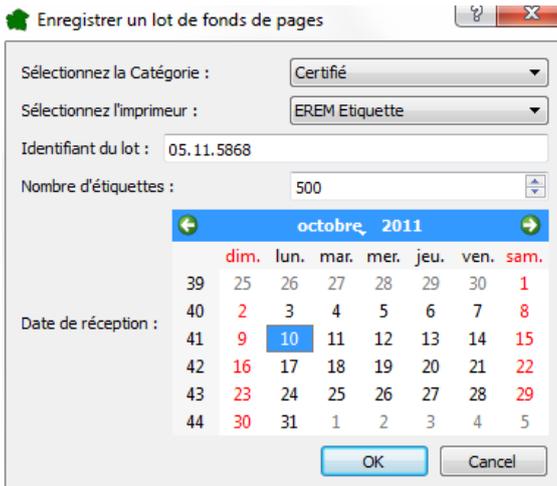
## 6 DECLARATION DE FONDS DE PAGE

Afin d'imprimer des étiquettes, il faut également déclarer des fonds de page sur lesquels les étiquettes seront imprimées. Pour ce faire, l'utilisateur peut soit utiliser le menu principal en cliquant sur « *Fichier -> Enregistrer un lot de fonds de page* », ou bien utiliser le bouton correspondant dans l'onglet « *Fonds de page* » des paramètres (cf. 4.3.4 Onglet « *Fonds de page* »).



Un formulaire permet alors de définir les paramètres du lot de fonds de page :

- **Catégorie (IMPORTANT !)** : elle correspond à une couleur d'étiquettes, et permet d'imprimer les étiquettes en fonction des catégories du matériel végétal (base, certifié, standard...);
- **Imprimeur** : A titre indicatif, nom de l'imprimeur qui fournit les fonds de page ;
- **Identifiant du lot** : A titre informatif, numéro d'identification du lot de fonds de page, qui est fourni par l'imprimeur, et qui peut se trouver sur la boîte et/ou sur les étiquettes ;
- **Nombre d'étiquettes (IMPORTANT !)** : Définit le nombre d'étiquettes que comprend le lot ;
- **Date de réception** : A titre informatif, date à laquelle le lot de fonds de page est reçu par le pépiniériste.



Sélectionnez la Catégorie :

Sélectionnez l'imprimeur :

Identifiant du lot :

Nombre d'étiquettes :

octobre, 2011

	dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
39	25	26	27	28	29	30	1
40	2	3	4	5	6	7	8
41	9	10	11	12	13	14	15
42	16	17	18	19	20	21	22
43	23	24	25	26	27	28	29
44	30	31	1	2	3	4	5

Date de réception :

**Remarque** : Il est très important de remplir correctement ce formulaire (en particulier les champs *Catégorie* et *Nombre d'étiquettes*) car ils permettent des vérifications lors des impressions.

---

Une fois le lot de fonds de page ajouté, celui-ci est visible dans le tableau de l'onglet « Fonds de page » des paramètres. Si une erreur de saisie est constatée, il est possible de modifier ou de supprimer ce lot de fonds de page depuis ce tableau paramètres (cf. 4.3.4 Onglet « Fonds de page »).

***Cas de l'utilisation du logiciel en multi-compte :***

Si plusieurs professionnels utilisent la même installation du logiciel, chacun doit déclarer et utiliser ses propres étiquettes car la comptabilité de celles-ci se fait par utilisateur. ***Les utilisateurs doivent donc changer de rouleau d'étiquettes à chaque changement de compte.***

## 7 IMPRESSION D'ÉTIQUETTES

---

Une fois des matériels végétaux importés, et des lots de fonds de page déclarés, il est possible d'imprimer des étiquettes.

### 7.1 Configuration de l'imprimante

Afin de pouvoir imprimer convenablement, il faut disposer d'une imprimante d'étiquettes TOSHIBA B-SA4T. Celle-ci soit être reliée à l'ordinateur par un port USB. Il n'est pas nécessaire d'installer le driver correspondant à cette imprimante, un simple branchement suffit.

**Attention :** Nous conseillons fortement à l'utilisateur de ne brancher qu'une seule imprimante à l'ordinateur via les ports USB, car le logiciel communique directement par le port USB choisi, et attend des informations provenant de l'imprimante. Si un autre type d'imprimante est choisi par l'utilisateur par erreur lors de l'impression, cela peut provoquer un blocage du logiciel, car celui-ci attendra indéfiniment une réponse d'une imprimante qui n'est pas capable d'en fournir.

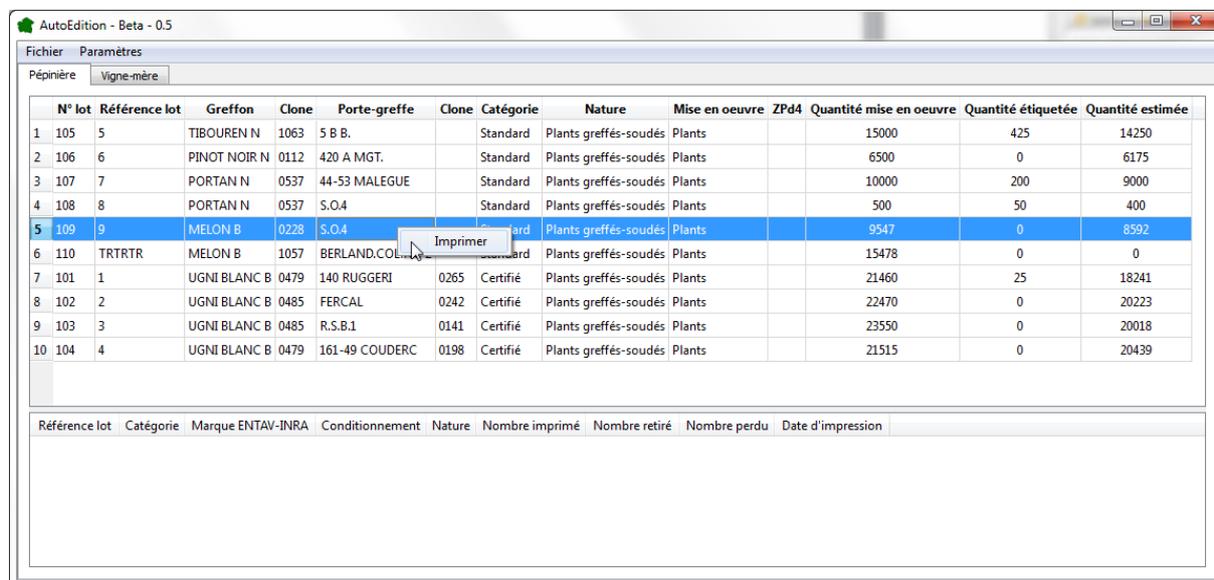
Les étiquettes doivent être positionnées comme sur la photo ci-dessous, c'est-à-dire avec la face à imprimer sur le dessus, et avec l'extrémité placée à la limite de la sortie. Si cette étiquette est mal positionnée, alors l'imprimante essaiera tout de même de l'imprimer, et cela entraînera une mauvaise impression, et donc une perte d'étiquettes.

Ce positionnement n'est à pratiquer qu'en cas de changement de rouleau, ou de problème d'impression. Une fois la première étiquette sortie, l'imprimante replace elle-même automatiquement l'étiquette suivante au bon emplacement.



## 7.2 Lancer une impression

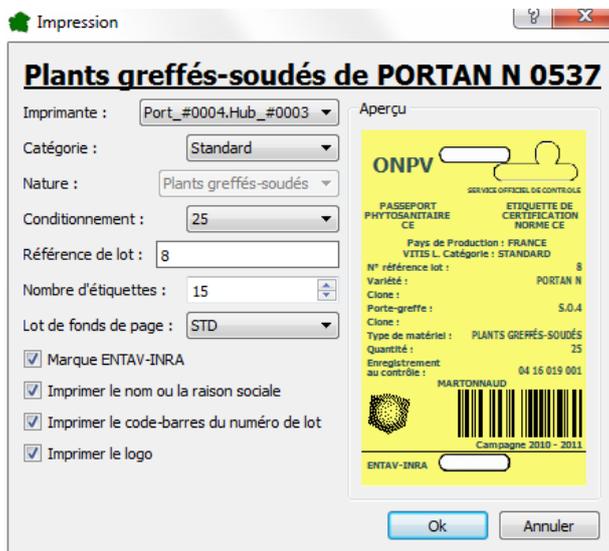
Pour lancer une impression, il suffit de faire un clic droit sur la ligne correspondant au matériel végétal à imprimer, et de choisir « *Imprimer* ».



N° lot	Référence lot	Greffon	Clone	Porte-greffe	Clone	Catégorie	Nature	Mise en oeuvre	ZP4	Quantité mise en oeuvre	Quantité étiquetée	Quantité estimée
1	105	5	TIBOUREN N	1063	5 B B.	Standard	Plants greffés-soudés	Plants		15000	425	14250
2	106	6	PINOT NOIR N	0112	420 A MGT.	Standard	Plants greffés-soudés	Plants		6500	0	6175
3	107	7	PORTAN N	0537	44-53 MALEGUE	Standard	Plants greffés-soudés	Plants		10000	200	9000
4	108	8	PORTAN N	0537	S.O.4	Standard	Plants greffés-soudés	Plants		500	50	400
5	109	9	MELON B	0228	S.O.4	Standard	Plants greffés-soudés	Plants		9547	0	8592
6	110	TRTRTR	MELON B	1057	BERLAND.COL	Standard	Plants greffés-soudés	Plants		15478	0	0
7	101	1	UGNI BLANC B	0479	140 RUGGERI	0265	Certifié	Plants greffés-soudés	Plants	21460	25	18241
8	102	2	UGNI BLANC B	0485	FERCAL	0242	Certifié	Plants greffés-soudés	Plants	22470	0	20223
9	103	3	UGNI BLANC B	0485	R.S.B.1	0141	Certifié	Plants greffés-soudés	Plants	23550	0	20018
10	104	4	UGNI BLANC B	0479	161-49 COUDERC	0198	Certifié	Plants greffés-soudés	Plants	21515	0	20439

Un formulaire permet de choisir différentes options d'impression. Certaines options sont proposées par défaut en fonction de ce qui a été paramétré dans l'onglet « *Options* » des paramètres (cf. 4.3.1. Onglet « *Options* »).

En fonction des choix faits par l'utilisateur, l'aperçu permet de pré-visualiser le résultat.



**Plants greffés-soudés de PORTAN N 0537**

Imprimante : Port\_#0004.Hub\_#0003

Catégorie : Standard

Nature : Plants greffés-soudés

Conditionnement : 25

Référence de lot : 8

Nombre d'étiquettes : 15

Lot de fonds de page : STD

Marque ENTAV-INRA

Imprimer le nom ou la raison sociale

Imprimer le code-barres du numéro de lot

Imprimer le logo

**Aperçu**

ONPV  
 SERVICE OFFICIEL DE CONTRÔLE  
 ETIQUETTE DE CERTIFICATION  
 NORME CE

Pays de Production : FRANCE  
 VÉTIS L. Catégorie : STANDARD

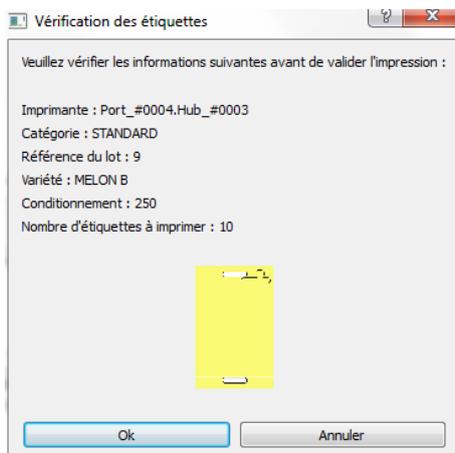
N° référence lot : 8  
 Variété : PORTAN N  
 Clone :  
 Porte-greffe : S.O.4  
 Clone :  
 Type de matériel : PLANTS GREFFÉS-SOUDÉS  
 Quantité : 25  
 Enregistrement au contrôle : 04 16 019 001

MARTONNALUD

ENTAV-INRA

Ok Annuller

**Remarque :** Il est possible que le nom de l'imprimante ne soit pas reconnu tel qu'il est. Dans ce cas, il est possible que lors du choix de l'imprimante, des noms du type « Port\_#0004.Hub\_#003 » ou « USB\_Device » soient proposés. Ils correspondent cependant bien à l'imprimante qui est connectée à l'ordinateur par le port USB.

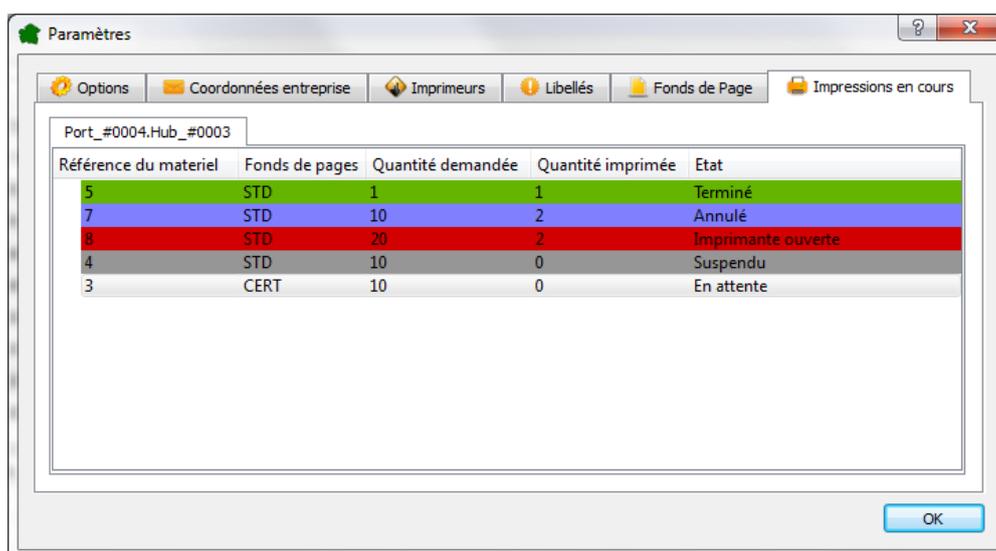


Avant que l'impression se lance, une boîte de dialogue récapitulant les informations des étiquettes qui vont être imprimées apparaît. Cela permet principalement de vérifier si la couleur des fonds de page dans l'imprimante correspond à ceux qui doivent être imprimés, et **le cas échéant de changer de rouleau**. Cela est d'ailleurs nécessaire entre deux travaux d'impression successifs n'utilisant pas la même catégorie de matériels végétaux.

Si l'utilisateur appuie sur *Ok*, l'impression se lance immédiatement. S'il appuie sur *Annuler*, le travail d'impression est suspendu.

### 7.3 Gestion des impressions en cours

Afin de voir l'état des travaux d'impression, il faut se rendre dans l'onglet « *Impressions en cours* » des paramètres.

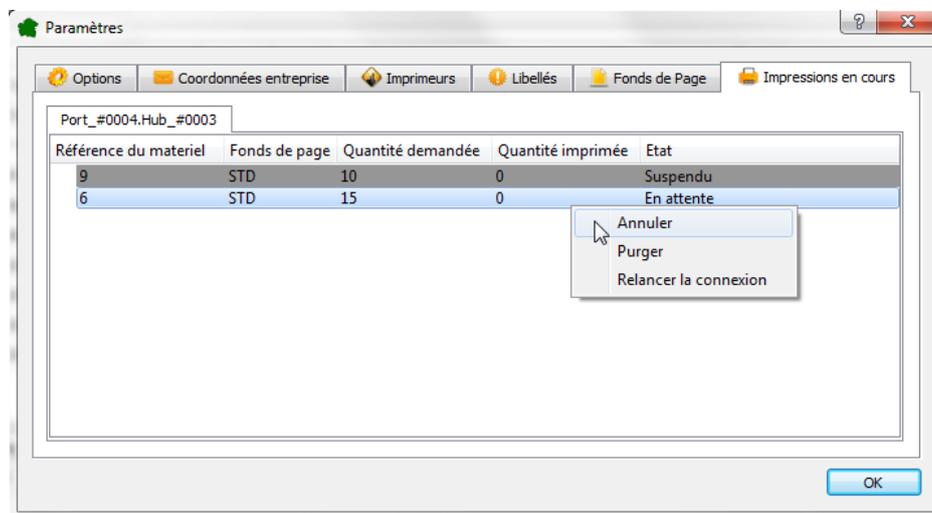


A chaque fois qu'une impression est lancée, celle-ci est ajoutée à la liste. Les travaux d'impression sont lancés les uns à la suite des autres, dans l'ordre du tableau, du haut vers le bas. Plusieurs états sont possibles pour les travaux d'impression :

- **En cours d'impression** : L'imprimante est en train d'effectuer le travail d'impression correspondant ;
- **En attente** : Le travail d'impression est dans la liste, et attend que les travaux précédents soient terminés pour se lancer ;
- **Terminé** : Le travail d'impression s'est terminé correctement ;
- **Suspendu** : Le travail d'impression a été suspendu. Il faut relancer la connexion pour le réactiver ;
- **Annulé** : Le travail d'impression a été annulé ;
- **Erreur d'impression** : Une erreur a été détectée, et a annulé l'impression. Les erreurs peuvent être causées par différents problèmes, comme par exemple le débranchement du câble USB de l'imprimante, l'arrêt de l'imprimante, l'ouverture de la tête de l'imprimante, un bourrage papier, un manque de papier...

Il est possible d'agir sur les impressions listées dans le tableau. Pour cela, il faut effectuer un clic droit sur la ligne du travail sur lequel l'utilisateur souhaite agir. Un menu contextuel permet alors d'effectuer les opérations suivantes :

- Annuler : Annule un travail d'impression. Si ce travail est en cours d'impression, l'étiquette en train d'être imprimée se termine, puis le travail est annulé ;
- Purger : Efface les travaux d'impressions qui ne seront plus actifs, c'est-à-dire ceux étant dans l'état *Terminé*, *Annulé* ou en *Erreur d'impression* ;
- Relancer la connexion : Lorsque des travaux d'impression sont suspendus, cette commande permet de les réactiver.

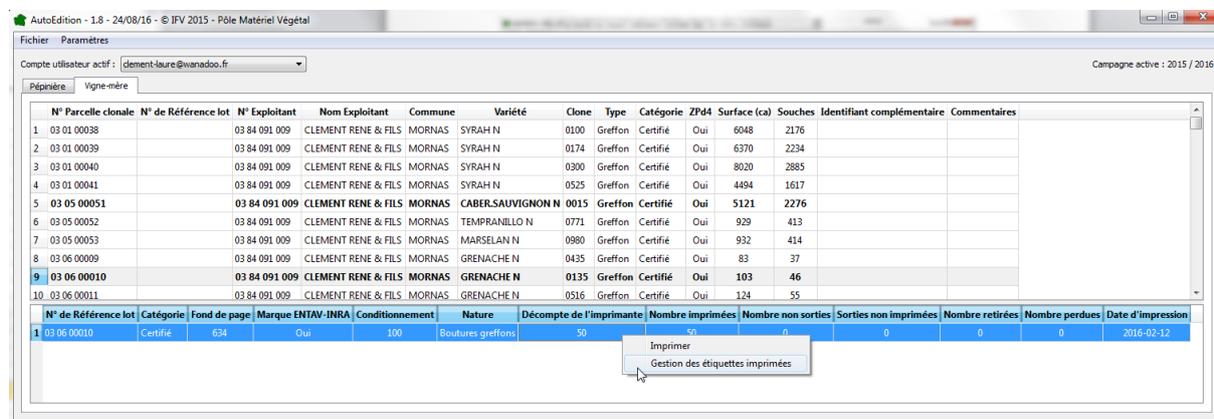


Un travail n'est pas lancé tant que son travail précédent n'est pas terminé. Par exemple, si un travail est *Suspendu*, et que le suivant est *En attente*, le second ne se lancera pas tant que la connexion n'aura pas été réactivée pour commencer le premier.

**Remarque :** Il peut arriver pour une raison quelconque (burrage papier, tête d'imprimante ouverte, travail d'impression suspendu...), qu'une impression soit arrêtée ou ne démarre pas. Aucun message explicite ne vient prévenir l'utilisateur dans ce cas. Lorsqu'une imprimante ne semble pas fonctionner correctement, il suffit d'ouvrir l'onglet « *Impressions en cours* » des paramètres, et voir l'état des différents travaux d'impression. Lorsqu'un dysfonctionnement a été corrigé (remplacement de papier...), il suffit alors de relancer la connexion.

#### 7.4 Erreurs d'impression

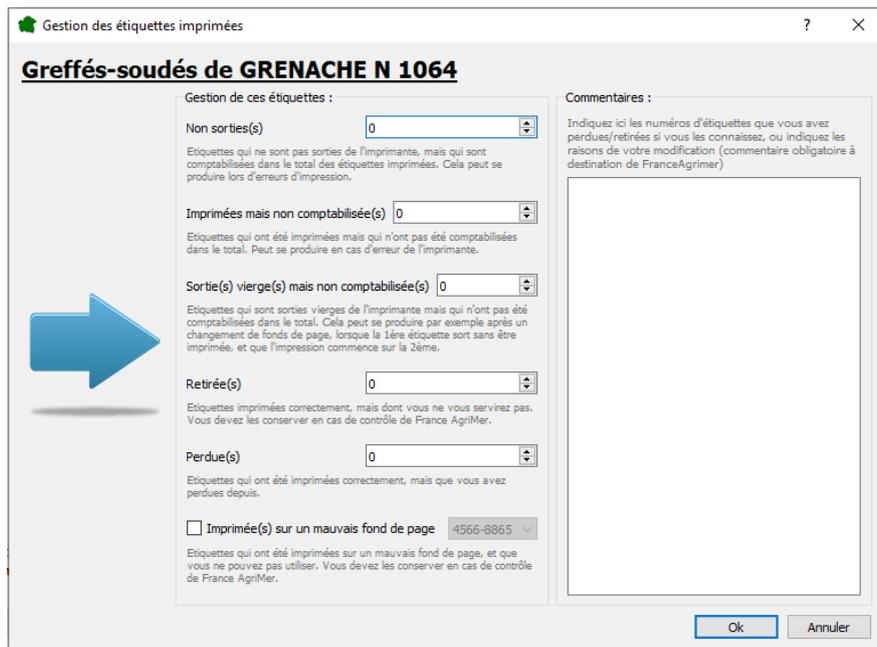
Dans certains cas, des erreurs d'impression, dues à des défaillances matérielles ou des erreurs de saisie, peuvent se produire. Dans ce cas, il est possible de déclarer ces erreurs, en effectuant un clic droit sur la ligne correspondant au travail d'impression contenant une erreur, et en choisissant « *Gestion des étiquettes imprimées* ».



The screenshot shows the 'Paramètres' window in AutoEdition. A table lists various clones with columns for 'N° Parcelle clonale', 'N° de Référence lot', 'N° Exploitant', 'Nom Exploitant', 'Commune', 'Variété', 'Clone', 'Type', 'Catégorie', 'ZP4', 'Surface (ca)', 'Souches', 'Identifiant complémentaire', and 'Commentaires'. Row 9 is selected. A right-click context menu is open over this row, with options: 'Imprimer' and 'Gestion des étiquettes imprimées'.

N° Parcelle clonale	N° de Référence lot	N° Exploitant	Nom Exploitant	Commune	Variété	Clone	Type	Catégorie	ZP4	Surface (ca)	Souches	Identifiant complémentaire	Commentaires
1	03 01 00038	03 84 091 009	CLEMENT RENE & FILS	MORNAS	SYRAH N	0100	Greffon	Certifié	Oui	6048	2176		
2	03 01 00039	03 84 091 009	CLEMENT RENE & FILS	MORNAS	SYRAH N	0174	Greffon	Certifié	Oui	6370	2234		
3	03 01 00040	03 84 091 009	CLEMENT RENE & FILS	MORNAS	SYRAH N	0300	Greffon	Certifié	Oui	8020	2885		
4	03 01 00041	03 84 091 009	CLEMENT RENE & FILS	MORNAS	SYRAH N	0525	Greffon	Certifié	Oui	4494	1617		
5	03 05 00051	03 84 091 009	CLEMENT RENE & FILS	MORNAS	CABERSAUVIGNON N	0015	Greffon	Certifié	Oui	5121	2276		
6	03 05 00052	03 84 091 009	CLEMENT RENE & FILS	MORNAS	TEMPRANILLO N	0771	Greffon	Certifié	Oui	929	413		
7	03 05 00053	03 84 091 009	CLEMENT RENE & FILS	MORNAS	MARSELAN N	0980	Greffon	Certifié	Oui	932	414		
8	03 06 00009	03 84 091 009	CLEMENT RENE & FILS	MORNAS	GRENACHE N	0435	Greffon	Certifié	Oui	83	37		
9	03 06 00010	03 84 091 009	CLEMENT RENE & FILS	MORNAS	GRENACHE N	0135	Greffon	Certifié	Oui	103	46		
10	03 06 00011	03 84 091 009	CLEMENT RENE & FILS	MORNAS	GRENACHE N	0516	Greffon	Certifié	Oui	124	55		

Le formulaire suivant apparaît alors.



The dialog box is titled 'Gestion des étiquettes imprimées' and contains the following fields and sections:

- Greffés-soudés de GRENACHE N 1064**
- Gestion de ces étiquettes :**
  - Non sorties(s): 0
  - Imprimées mais non comptabilisées(s): 0
  - Sortie(s) vierge(s) mais non comptabilisée(s): 0
  - Retrécie(s): 0
  - Perdue(s): 0
  - Imprimée(s) sur un mauvais fond de page: 4566-8865
- Commentaires :** Indiquez ici les numéros d'étiquettes que vous avez perdues/retrécies si vous les connaissez, ou indiquez les raisons de votre modification (commentaire obligatoire à destination de FranceAgrimer).
- Buttons: Ok, Annuler

Les informations qui peuvent être remplies sont les suivantes :

**Non sorties :**

Indiquer le nombre d'étiquettes qui ont été comptabilisées, mais qui ne sont pas sorties de l'imprimante.

Cela se produit par exemple lorsque l'imprimante détecte un problème (burrage papier, manque de rouleau d'encre...) alors qu'une demande d'impression lui a été envoyée.

En effet, le logiciel comptabilise une impression dès qu'une demande est envoyée à l'imprimante. Si l'imprimante rencontre alors un problème, l'étiquette est décomptée dans le logiciel, mais n'est en réalité pas sortie.

De manière générale, l'imprimante se bloque dans ce cas, et donc au maximum une seule étiquette comptabilisée non sortie devrait être déclarée par série d'étiquettes.

Cette déclaration permet d'indiquer au logiciel qu'une étiquette de moins a été imprimée, par rapport au décompte.

**Sorties vierges mais non imprimées :**

Indiquer le nombre d'étiquettes qui sont sorties de l'imprimante vierges, sans avoir été imprimées.

Ce cas peut se produire lorsque la 1<sup>ère</sup> étiquette est mal positionnée (après un changement de lot de fonds de page par exemple). L'imprimante aligne donc l'étiquette suivante en sortant la 1<sup>ère</sup>, qui ne peut donc pas être imprimée.

Dans ce cas, le logiciel ne décompte bien qu'une seule étiquette imprimée, même si 2 sont sorties. Par contre, il ne décompte pas l'étiquette vierge, ce qui engendre un décalage entre le nombre d'étiquettes disponibles réellement dans le lot, et le stock sauvegardé dans le logiciel.

En déclarant le nombre d'étiquette qui sont sorties vierges, on peut donc indiquer au logiciel que le stock du lot de fonds de page a réduit, même si aucune étiquette n'a été imprimée.

Ces étiquettes vierges devront être conservées en cas de contrôle de FranceAgrimer.

**Retirées :**

Indiquer le nombre d'étiquettes que vous avez décidé de retirer de la circulation.

Ces étiquettes ont soit été mal imprimées (par exemple que la 1<sup>ère</sup> étiquette ait été mal positionnée dans l'imprimante, ou qu'il n'y avait plus d'encre...), que des informations erronées aient été données (mauvais choix de conditionnement...).

Ces étiquettes devront être conservées en cas de contrôle de FranceAgrimer.

**Perdue(s) :**

Indiquer le nombre d'étiquettes perdues.

Cette fonctionnalité ne devrait théoriquement jamais être utilisée ! Le logiciel ne vous autorisera à déclarer que 2% de vos étiquettes imprimées comme étant perdues.

**Imprimée(s) sur un mauvais fond de page :**

Les étiquettes ont été imprimées sur un mauvais fond de pages. Ces étiquettes doivent être retirées de la circulation.

Le nombre d'étiquettes disponibles pour le lot de fonds de page initialement choisi est incrémenté, et celui du lot de fonds de page de destination est décrémenté du nombre d'étiquettes. De plus, les étiquettes sont également déclarées « retirées ».

Cela permet donc de tracer le nombre d'étiquettes restantes par lot de fonds de page.

Ces étiquettes devront être conservées en cas de contrôle de FranceAgrimer.

**Commentaires :**

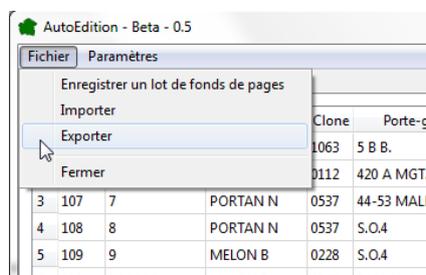
Lors de la déclaration d'étiquettes retirées ou perdues, l'utilisateur doit également remplir la zone de commentaires, afin de préciser s'il le sait quelles sont les N° d'étiquettes qui ont été retirées ou perdues. S'il ne sait pas, il faut entrer un commentaire explicatif.

## 8 *EDITER UN RAPPORT D'IMPRESSIONS*

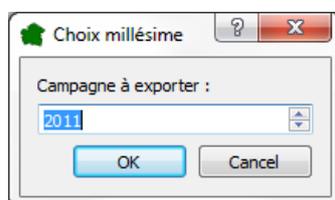
Un rapport d'impressions, au format PDF et au format CSV (utilisable avec les tableurs), recensant l'ensemble des données pour une année choisie est exportable depuis le menu principal en cliquant sur « *Fichier -> Exporter* ».

Remarque : Il est à noter que le rapport CSV se compose de 7 fichiers distincts :

- Un fichier d'informations générales ;
- Un fichier de compte-rendu d'impression des étiquettes de matériel de pépinières ;
- Un fichier de résumé du matériel de pépinières ;
- Un fichier de compte-rendu d'impression des étiquettes de porte-greffes ;
- Un fichier de résumé des porte-greffes ;
- Un fichier de compte-rendu d'impression des étiquettes de greffons ;
- Un fichier de résumé des greffons.



Une boîte de dialogue permettant de choisir le millésime apparaît.



Une fois l'année choisie, l'utilisateur doit définir si ce rapport est destiné à FranceAgrimer, auquel cas il ne contiendra pas les indications relatives aux *Commentaires* et aux *Identifiants complémentaires*.

L'utilisateur doit définir le nom et l'emplacement du rapport sur l'ordinateur. Enfin, le rapport est automatiquement édité. Ce rapport traite :

- Des fichiers qui ont été importés lors de la campagne ;
- Des impressions réalisées pour chaque matériel végétal de pépinière ;
- Des impressions réalisées pour chaque matériel végétal de vigne-mère de greffon ;
- Des impressions réalisées pour chaque matériel végétal de vigne-mère de porte-greffe ;
- De l'utilisation des fonds de page.

Il se présente sous la forme suivante :

**RAPPORT D'IMPRESSION EN AUTO-EDITION D'ETIQUETTES DE CERTIFICATION / PASSEPORTS PHYTOSANITAIRES - Pépinières traditionnelles - 2012-2013**

SHA-256 Infos : 3e71577001430bd16a12b585a1046de953767b8587f0d13dd50599039f8a0c31  
 SHA-256 Pépinières : f533b4df43baa01590968fb8fef55d6203d52c4a6318264374c9aea29d3e7902  
 SHA-256 Porte-greffes : 62435065f42bee56596c8d38570d66f7c5319fc5f12ada5509a37b593d8131a3  
 SHA-256 Greffons :

N° d'inscription au contrôle : Nom ou raison sociale : Adresse : Courriel :	Cadre réservé aux modifications des informations générales. Nouveau nom ou raison sociale : Nouvelle adresse : Nouveau Courriel :
--	--

N° ordre	Exploitant	Référence lot	Cat	Nat	Type MEO	Qté MEO contrôlée	Qté estimée	Greffon	Clone	Porte-greffe	Clone	ZPd4	Qté imprimée	Détail des impressions					
														Nat	Cat	Cdt	Nb étiquettes	Nb retirées	Nb perdues
107	06 07 005 002		C	GS	PLANT	6000	2100	CHARDONNAY B	0076	161-49 COUDERC	0176	O	1200	GS	C	100	15	2	1
201	06 07 005 002		C	GS	PLANT	3600	1980	CHARDONNAY B	0130	41 B MGT.	0153	O	1500	GS	C	100	15	0	0
205	06 07 005 002		C	GS	PLANT	10000	5500	VIOGNIER B	0642	3309 COUDERC	0144	O	0						
206	06 07 005 002		C	GS	PLANT	4000	2400	VIOGNIER B	1042	S.O.4	0005	O	0						
405	06 07 005 002		C	GS	PLANT	30000	21000	SYRAH N	0747	3309 COUDERC	0144	O	20250	GS	C	100	50	0	0
														GS	C	100	50	0	0
														GS	C	100	50	0	0
														GS	C	100	30	0	0
														GS	C	100	10	0	0
														GS	C	100	5	0	0
														GS	C	100	7	0	0
														GS	C	50	1	0	0
508	06 07 005 002		C	GS	PLANT	10300	5665	SYRAH N	0747	140 RUGGERI	0265	O	4850	GS	C	100	25	0	0
														GS	C	100	12	0	0
														GS	C	100	6	0	0
														GS	C	100	5	0	0
														GS	C	50	1	0	0
601	06 07 005 002		C	GS	PLANT	5200	3120	CABERNET FRANC	0214	S.O.4	0005	O	2425	GS	C	250	9	0	0
														GS	C	100	1	0	0

Date et signature du pépiniériste

Edité le 07/17/13

Page 2

**Remarque :** Les textes *SHA-256...* en haut de la page correspondent à l'identification des 4 fichiers CSV créés. Ainsi, lors de l'envoi de ces fichiers à FranceAgrimer, cela leur permet de contrôler que les fichiers CSV correspondent bien au fichier PDF.  
 Ces données ne sont pas générées pour un export qui n'est pas destiné à FranceAgrimer.

## 9 QUITTER LE LOGICIEL

---

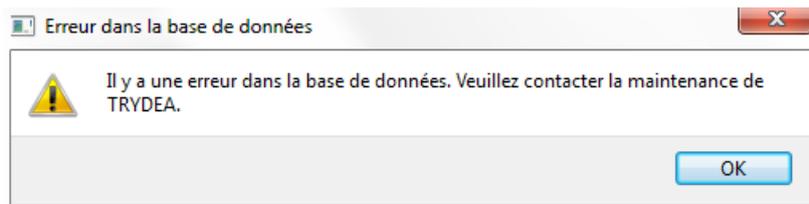
Afin de quitter le logiciel, il faut que l'ensemble des impressions soient terminées. C'est-à-dire que dans l'onglet « *Impressions en cours* » des paramètres, il ne doit plus rester une seule impression qui soit dans l'un des 3 états suivants :

- En cours d'impression
- Suspendu
- En attente

Si cette condition n'est pas remplie, il faut soit attendre que les impressions se terminent, soit annuler ces impressions.

## 10 AVERTISSEMENTS SUR LA MAUVAISE UTILISATION DES FICHIERS

Le logiciel étant destiné à effectuer de la traçabilité, les différents fichiers utilisés sont très contrôlés par le logiciel, et la modification inopportune d'un fichier suite à une mauvaise manipulation humaine, peut entraîner un conflit de contrôle induisant un blocage du logiciel. Ce type de message peut alors apparaître.



Si aucun fichier du répertoire d'installation n'est modifié par autre chose que par le logiciel *AutoEdition* lui-même, il n'y a aucune raison qu'un message d'erreur de ce type se produise.

Cependant, il se peut que ce message apparaisse (antivirus qui modifie la base de registres, changement d'utilisateur, arrêt intempestif de l'ordinateur lorsque le logiciel est lancé...).

La maintenance est disponible en envoyant un email à l'adresse suivante : [contact@trydea.fr](mailto:contact@trydea.fr)